

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Code	Rafraîchisseur d'air Krush Orange (A-700) 90-709D
Usage du produit	Désodorisant
Fournisseur	Wood Wyant, une filiale du Groupe Sani Marc 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Quebec G6P 7E3 Téléphone d'urgence CANUTEC 1-613-996-6666 (Frais virés acceptés)

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER IRRITANT POUR LES YEUX. Irritation de peau possible avec l'exposition prolongée. Aérosol Extrêmement Inflammable. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation.
Yeux	Cause l'irritation, la rougeur et la déchirure.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acétone	67-64-1	60 - 100
Propane	74-98-6	5 - 10
Isobutane	75-28-5	10 - 30

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	Ne pas percer ni incinérer le contenant. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Aérosol inflammable par détermination de la projection de la flamme. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	L'eau peut s'avérer sans effet. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse. Brouillard.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au niveau du sol vers une source distante d'ignition et provoquer un retour de flamme. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Refroidir les conteneurs avec des quantités abondantes d'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de contention	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Contenant pressurisé: ne pas percer ni incinérer le contenant, même après l'utilisation. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Tenir le récipient bien fermé. Se laver soigneusement après la manipulation.
---------------------	--

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants.
 Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.
 Protéger contre les rayons solaires.
 Ne pas conserver à des températures dépassant 49°C (120.2°F).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition**Ingrédient(s)****Limites d'exposition**

Acétone

ACGIH-TLV

MPT: 500 ppm

LECT: 750 ppm

OSHA-PEL

MPT: 1000 ppm

Isobutane

ACGIH-TLV

MPT: 1000 ppm

OSHA-PEL

Indéterminé

Propane

ACGIH-TLV

MPT: 1000 ppm

OSHA-PEL

MPT: 1000 ppm

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle**Protection pour les yeux et le visage**

Verres de sûreté si le contact d'oeil est possible. Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Satisfaire les exigences normales d'hygiène industrielle. Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Transparent

Couleur

Incolore

Forme

Aérosol.

Odeur

Variées

Seuil de l'odeur

Pas disponible

État physique

Gaz

pH

Sans objet

Point de fusion

Pas disponible

Point de congélation

Pas disponible

Point d'ébullition

56.11 °C (133 °F)

Point d'écoulement:

Pas disponible

Vitesse d'évaporation

Pas disponible

Point d'éclair

< -16.66 °C (< 2 °F) (Liquide) Pensky-Martens vase clos

Température d'auto-inflammation

Pas disponible

Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume

Pas disponible

Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume

Pas disponible

Pression de vapeur

95 psig

Densité gazeuse	> 1
Densité	0.792
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Miscible
COV (Poids %)	29.93 %
Viscosité	Comme l'eau
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F).
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acétone	44000 mg/m ³ /4H souris
Isobutane	658 mg/l/4h rat
Propane	658 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acétone	5800 mg/kg rat; 5340 mg/kg lapin; 3000 mg/kg souris; 2857 mg/kg humain
Isobutane	Pas disponible
Propane	Pas disponible

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause l'irritation, la rougeur et la déchirure.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Sensibilisation Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets chroniques Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

ACGIH - Seuil limite des valeurs - Substance cancérogène

Acétone 67-64-1 A4 - Non classifié comme carcinogène humain

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Tératogénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
Écotoxicité - Poissons d'eau douce- Données sur la toxicité aiguë		
Acétone	67-64-1	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 4.74 - 6.33 mL/L; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 6210 - 8120 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 8300 mg/L
Écotoxicité - Puce d'eau - Données sur la toxicité aiguë		
Acétone	67-64-1	48 Hr EC50 Daphnia magna: 10294 - 17704 mg/L [Static]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 12600 - 12700 mg/L
Persistence et dégradabilité	Pas disponible	
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible	
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible	
Effets sur l'environnement	Pas disponible	
Toxicité aquatique	Pas disponible	
Coefficient de partage	Pas disponible	
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible	
Autres effets adverses	Pas disponible	

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Aérosols, inflammables

Classe de danger 2.1

Numéro UN UN1950

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières N82

Exceptions liées au conditionnement <1L - Bien de consommation ORM-D

Numéro du guide des mesures d'urgence 126



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger 2.1

Numéro UN UN1950

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières 80

Exceptions liées au conditionnement <1L - Bien de consommation



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Isobutane 75-28-5 Batch 4, published November 17, 2007

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acétone 67-64-1 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie A - Gaz comprimés, Catégorie B - Division 5: Aérosol inflammable, Catégorie D-Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CAA (Clean Air Act) - Accidental Release Prevention - Flammable Substances

Isobutane 75-28-5 10000 lb threshold quantity

Propane 74-98-6 10000 lb threshold quantity

U.S. - CAA (Clean Air Act) - HON Rule - SOCM Chemicals

Acétone 67-64-1 Group I

U.S. - CAA (Clean Air Act) - Reactivity Factors for VOCs in Aerosol Coatings

Acétone 67-64-1 0.43 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

Isobutane 75-28-5 1.35 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

Propane 74-98-6 0.56 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

U.S. - CAA (Clean Air Act) - SNAP Program Listing of Substitutes for ODSs

Acétone 67-64-1 Acceptable substitute for: 2

Isobutane 75-28-5 Acceptable substitute for: 6

Propane 74-98-6 Acceptable substitute for: 6, 7

U.S. - CAA (Clean Air Act) - VOCs with Negligible Photochemical Reactivity

Acétone 67-64-1 Présent

U.S. - CAA (Clean Air Act) - Volatile Organic Compounds (VOCs) in SOCM

Acétone 67-64-1 Présent

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acétone 67-64-1 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acétone: 5000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Oui
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acétone 67-64-1 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acétone 67-64-1 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acétone 67-64-1 Présent

Isobutane 75-28-5 Présent

Propane 74-98-6 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acétone 67-64-1 Présent

Propane 74-98-6 Asphyxiante simple

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acétone 67-64-1 sn 0006

Isobutane 75-28-5 sn 1040

Propane 74-98-6 sn 1594

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acétone 67-64-1 5000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acétone 67-64-1 Risque pour l'environnement

Isobutane 75-28-5 Présent

Propane 74-98-6 Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acétone 67-64-1 Toxique; Inflammable

Propane 74-98-6 Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

25-Mars-2013

Date en vigueur

15-Mars-2013

Date d'expiration

15-Mars-2016

Préparé par

Services techniques

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010